

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de la Mutualité

Partant du constat d'une «*panne de l'ascenseur social*», la commission temporaire Génération nouvelles et le groupe citoyen qui est venu enrichir sa réflexion, ont cherché à comprendre les raisons, pour tenter d'y apporter des réponses, d'une crise de confiance, doublée d'un sentiment d'abandon, accentués par la situation actuelle.

Cette absence de considération s'exprime de manière diverse mais traverse toutes les catégories de la population. La question de l'accès aux droits, en santé, logement, culture ou éducation, de leur exercice effectif est centrale et constitue un préalable pour répondre aux enjeux d'égalité et de citoyenneté.

Le groupe de la mutualité partage la priorité donnée à la question du logement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2020, 4 millions de personnes sont mal logées en France et plus de 12 millions en situation de fragilité par rapport au logement selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre. La trêve hivernale, repoussée au 10 juillet, a offert un sursis à des milliers de foyers modestes menacés d'expulsion. Le CESE, dans son avis, mais aussi plusieurs associations, ont demandé la prolongation de cette trêve. L'annonce récente du ministre du logement interdisant toute expulsion sans relogement va dans le bon sens, mais elle doit s'accompagner d'un véritable plan pour le logement.

L'accès au droit à la santé représente naturellement pour la mutualité une priorité. Le récent Ségur de la santé nous a donné l'occasion de nous exprimer sur la refonte du système de santé qui doit être construit autour des besoins des patients et répondre à l'aspiration légitime de lutte contre les disparités notamment territoriales.

De plus, la pandémie de la Covid 19 et la période de confinement ont mis en lumière la problématique du grand âge et celle du bien vieillir.

Le groupe de la mutualité ne peut qu'adhérer à la préconisation 15 de l'avis qui repose sur des principes humains et solidaires, et qui rejoint ses propres convictions :

Le financement de la perte d'autonomie doit reposer sur un socle renforcé de solidarité et le reste à charge doit diminuer,

Toute personne doit pouvoir exercer sa liberté de choix le plus longtemps possible,

Les aidants doivent être reconnus et leur rôle soutenu.

Enfin, la démographie évolue, et les besoins de solidarité aussi. La pandémie a révélé et exacerbé les inégalités et difficultés sociales, en particulier chez les jeunes. La situation dégradée du marché de l'emploi, les difficultés d'accès au logement, la précarité alimentaire sont des marqueurs de la pauvreté chez les jeunes. C'est pourquoi le CESE réitère ici sa demande « *d'ouverture* » d'un RMSG aux jeunes NEET, sans ressource, dès 18 ans qui contractualiseront avec un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi avec les services de l'emploi”.

Nous retiendrons l'espoir qu'avancer ensemble, jeunes, adultes, seniors, vers une société plus juste et plus solidaire, respectueuse de l'environnement et porteuse d'une démocratie renouvelée est possible. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.